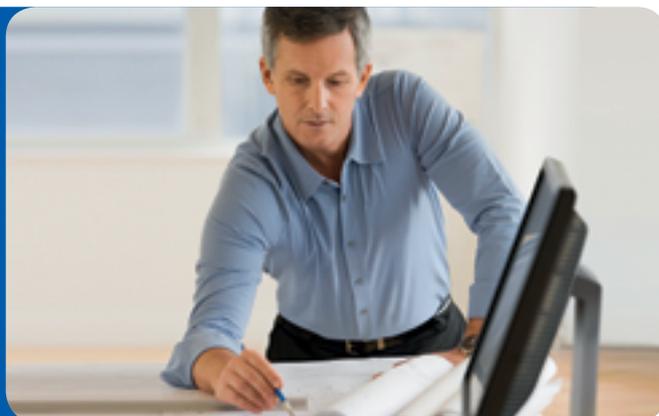


Business Choses

Fiduciaire, bureau d'architecture, boulangerie ... Quelle que soit l'activité exercée, transformation, commerce ou services, chaque PME a ses besoins propres spécifiques à son secteur. Avec Business Choses de Zurich, la protection complète pour vos biens meubles et revenus d'exploitation, assurez exactement ce dont vous avez besoin.



À qui profite Business Choses?

Aux petites et moyennes entreprises.

Quels sont les biens assurés?

Où l'assurance est-elle valable?

Business Choses protège non seulement vos biens meubles tels que dépôts de marchandises, parcs de machines, installations bureautiques et valeurs pécuniaires mais aussi ceux qui vous ont été confiés par vos clients. Les frais et produits en rapport avec un événement assuré sont également indemnisés. Le fait qu'une assurance pertes de rendement basée sur le chiffre d'affaires peut, en outre, être intégrée à l'assurance choses permet de maintenir stable votre compte de pertes et profits.

Si certains de vos biens se trouvent en dehors de votre aire d'exploitation, ils sont couverts en circulation dans le monde entier jusqu'à concurrence de 20% de la somme d'assurance totale. Les entrepôts et bureaux à votre domicile ou au domicile de vos collaborateurs sont également couverts dans le cadre de l'assurance externe.

Contre quels risques et contre quels dommages puis-je assurer mon entreprise?

Incendie/événements naturels

Avec l'assurance incendie et dommages naturels, Zurich couvre les dommages causés par un incendie, la fumée, la foudre ou une explosion, les hautes eaux, une inondation, une tempête, la grêle, une avalanche, la pression de la neige, un éboulement de rochers, des chutes de pierres ou un glissement de terrain.

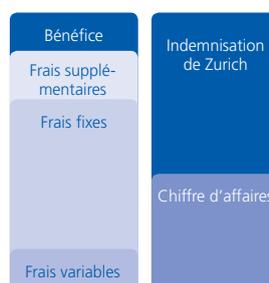
Vol par effraction et détournement

L'assurance couvre la soustraction et la détérioration de choses à la suite d'une effraction ou d'un détournement. Si vous conservez vos valeurs pécuniaires dans un coffre-fort et êtes quand même victime d'un vol, vous bénéficiez d'une couverture d'assurance jusqu'à 20'000 francs.

Assurance perte de rendement

Sinistre avec assurance

- Frais de personnel
- Frais de capital
- Impôts, loyer, baux, primes d'assurances, taxes diverses
- Frais d'entretien
- Amortissements
- Publicité



Vos avantages en un coup d'œil

- **Tous les domaines de prestations sont assurables aussi bien en combinaison globale qu'individuellement**
- **Frais inclus jusqu'à 20% de la somme d'assurance**
- **Assurance externe dans le monde entier jusqu'à 20% de la somme d'assurance – y compris les bureaux/entrepôts au domicile des collaborateurs**
- **Événement naturel Spécial**
- **Couverture élargie**
- **Médic Plus (valise d'urgence et installations médicales)**
- **Durée de garantie de 24 mois pour les pertes de rendement**
- **Dommages de répercussion inclus à la suite d'un événement assuré dans une entreprise tierce**
- **Libre choix de la franchise**
- **Réductions de prime en rapport avec la prise de mesures de sécurité telles que protection incendie et anti-effraction**
- **Renonciation à faire valoir la sous-assurance lorsque le dommage n'excède pas 10% de la somme d'assurance**

Dégâts d'eau

L'assurance dégâts d'eau couvre les dommages à des objets assurés dus à l'écoulement ou au refoulement d'eau (ou d'autres liquides) de conduites ou aux infiltrations à la suite de précipitations. Les frais de recherche, de dégagement et de réparation des conduites défectueuses sont également inclus dans l'assurance.

Bris de glaces

L'assurance bris de glaces couvre les frais de réparation et de remplacement du verre de l'immeuble et du mobilier de votre entreprise, y compris les éviers, lavabos, surfaces de cuisson en vitrocéramique, enseignes et réclames lumineuses ainsi que les inscriptions et films sur verre.

Risques techniques pour l'électronique de bureau

La couverture tous risques de vos appareils électroniques (par exemple installations informatiques, téléphoniques et installations de caisses) vous protège contre les frais engendrés par la remise en état de vos machines et logiciels (y compris la traitement des données) à la suite d'un dommage d'origine interne ou externe.

Medic Plus – risques techniques pour les installations et appareils médicaux

La couverture idéale pour les entreprises du secteur de la santé, toutes activités confondues. La couverture tous risques pour les installations et appareils médicaux et la valise d'urgence en font sa particularité. Les détériorations dues à des influences externes ou internes sont indemnisées.

Choses particulières, frais et produits

Les biens mobiliers, les pertes sur débiteurs, les frais de remise en état de documents/supports de données, les frais de déblaiement et d'élimination des déchets, le remplacement de serrures ainsi que le dégagement et la réparation de conduites défectueuses sont inclus dans l'assurance jusqu'à 20% du montant de couverture.

Si 20% de la couverture sont insuffisants, le besoin supplémentaire peut faire l'objet d'une assurance supplémentaire.

Couverture élargie

Sont compris les détériorations suite à des troubles intérieurs et des actes de malveillance, la collision de véhicules et l'effondrement de bâtiment, la fuite d'eau d'installations Sprinkler, les dommages dus à l'écoulement de liquides et de masses en fusion et la contamination radioactive.

Événement naturel Spécial

Les choses et marchandises particulièrement menacées par les événements naturels peuvent faire l'objet d'une assurance

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement et individuellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier. www.zurich.ch

complémentaire sur la base d'un accord spécial. En font partie, par exemple les dommages sur les chantiers ou sur des serres, des vitrages de couche et les plantes sous serre.

Assurance transport

Transports et expositions à l'intérieur de la Suisse et de la Principauté du Lichtenstein ou sur une distance de 100 km à vol d'oiseau vers les pays limitrophes.

Assurance perte de rendement

Si l'exploitation est réduite en raison d'un sinistre, des frais supplémentaires considérables peuvent en résulter. D'autres locaux doivent éventuellement être loués ou des salaires supplémentaires versés pour rattraper le retard. En cas de retards de livraisons, des peines conventionnelles risquent de devoir être payées. Le chiffre d'affaires chute tandis que les frais d'exploitation ne changent pas. Ainsi les frais consécutifs sont souvent plus élevés que les dégâts matériels eux-mêmes.

L'assurance perte de rendement vous permet, malgré un chiffre d'affaires plus faible, de couvrir les frais qui continuent à courir ainsi que les coûts supplémentaires afin que le gain présumé puisse néanmoins être réalisé.

Altération de marchandises, interdiction d'activité et fermeture d'entreprise

Pour les entreprises du secteur alimentaire (commerce de gros et de détail, gastro-nomie), Zurich offre une protection d'assurance complémentaire qui couvre les pertes de recettes suite à une fermeture d'entreprise sur décision des autorités (risque d'épidémie) de même que les frais supplémentaires suite à une interdiction d'activité frappant un collaborateur de votre entreprise. L'altération des marchandises couvre quant à elle les marchandises devant être détruites sur ordre des autorités ou rendues inutilisables à la suite d'une panne de l'installation frigorifique.

Franchise

Vous pouvez choisir la franchise appropriée à votre entreprise et adapter ainsi le niveau de votre prime d'assurance en fonction de votre budget de dépenses.

Forfait machines

Vous êtes à la recherche d'une solution d'assurance simple pour vos machines?

Indiquez-nous la somme d'assurance pour l'ensemble de votre parc de machines (jusqu'à CHF 1'000'000) ainsi que la franchise que vous souhaitez et nous vous protégerons des suites de dommages casco de machines et de dommages aux machines:

- à la valeur à neuf, couverture de prévoyance et autres couvertures supplémentaires comprises
- machines fixes sur site ou mobiles (assurance incendie et vol possibles) et si souhaité avec assurance de perte de rendement
- Si la somme d'assurance dépasse CHF 1'000'000, prenez contact avec votre interlocuteur pour des solutions individuelles de parc de machines.

Demandez une offre personnalisée!

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ces dernières font foi.